

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21628**

Intitulé

MASTER : MASTER à finalité recherche et professionnelle
Domaine : Sciences-Technologie-Santé
Mention : Informatique
Spécialité : RIF - Recherche en Informatique Fondamentale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 114b Modèles mathématiques ; Informatique mathématique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes de haut niveau en informatique fondamentale capables de s'intégrer dans des équipes de recherche et développement. En particulier dans les domaines de l'architecture logicielle, théorie des graphes, calculabilité et recherche opérationnelle.

Compétences développées :

Connaître et comprendre les concepts et les principes fondamentaux de l'informatique

Concevoir et mettre en œuvre des méthodes nouvelles et intégrer des applications.

Gérer des projets informatiques de grande échelle, incluant les normes de qualité permettant de concevoir leur architecture et leur intégration et évolution dans des systèmes préexistants.

Savoir transmettre des connaissances de façon pédagogique

Définir un cadre de recherche pour une problématique donnée.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans tous les secteurs de la recherche et du développement du secteur informatique allant de la conception, la mise en œuvre et la direction des systèmes d'information à l'édition de logiciels. Ils seront capables de gérer les différentes phases d'un projet informatique en encadrant les équipes impliquées. Ils auront également les compétences leur permettant de transmettre un savoir et de former d'autres personnes.

Les organismes de recherche et développement publics ou privés seront concernés en priorité.

Les autres types d'entreprises pourront aussi être envisagés (Grand groupe, PME, public et privé).

Le titulaire du master peut prétendre à un emploi d' :

Ingénieur recherche et développement en informatique

Chercheur en informatique

Chef de Projet en informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE)

Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2, le dernier semestre étant un semestre de stage (30 ECTS)

En Master 1, Les contenus pédagogiques des UE assurent un socle commun en sciences et technologies de l'informatique : systèmes d'exploitation, réseaux et protocoles, algorithmique et programmation, complexité, calculabilité, apprentissage de différents types de programmation et de langages, sécurité des systèmes et des réseaux, méthodes de résolution, théorie des graphes et recherche opérationnelle...

En Master 2, les enseignements sont repartis en 4UE majeures : informatique fondamentale, programmation par contraintes, théorie des graphes et architecture logicielle

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux habilitations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20080915

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

<http://deptinfo.unice.fr/>

<http://informatique.polytechnique.fr>

[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

Lieu(x) de certification :

Université Nice Sophia Antipolis : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [NICE]

Université de Nice Sophia Antipolis

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Nice Sophia Antipolis

Historique de la certification :